

■ **Mosini et Caviezel SA**, à Montricher, Le Bourg. Nouvelle société anonyme. Statuts: 28 octobre 2002. But: exécution de mensurations parcellaires, de travaux géométriques, topographiques et cadastraux officiels, étude et direction de travaux de génie rural, de génie civil, d'améliorations foncières, d'aménagement du territoire et d'équipements communaux. Capital-actions entièrement libéré: CHF 400'000, divisé en 400 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Reprise de biens envisagée: des actifs et passifs de la raison individuelle Daniel Mosini, à Morges, pour CHF 2'200'000 au maximum. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Mosini Daniel, de Berolle, à Saint-Prex, président, et Caviezel Georges, de Valendas, à Reverolle, vice-président, avec signature collective à deux. Procuration collective à deux, mais pas entre eux, est conférée à Comte Eric, de L'Isle, à Grancy, et Müller Claude, de Lausanne, à Morges. Réviseur: Fiduciaire Lambelet Société Anonyme Fidal, à Lausanne.

Journal no 10486 du 01.11.2002
(00718430 / CH-550.1.031.808-0)